Questionnaire SAVE Ville de Versailles

Réponse de la Liste « Le Réveil Démocratique et Solidaire »

A - Urbanisme / cadre de vie / mobilités

A 0 Quels quartiers nécessitent selon vous des **efforts particuliers d'aménagement** et de rénovation ?

Le quartier de Satory nécessite d'être désenclavé. Il est nécessaire d'ajouter des navettes bus de petite taille plus fréquent pour accéder notamment aux gares (Chantier, Rive Gauche, Rive Droite). L'isolation des bâtiments est aussi une nécessité ainsi qu'un centre de santé.

Pour Jussieu et Saint-Louis, une attention particulière sera portée sur l'isolation des bâtiments et sur la dynamisation et la diversification des commerces de proximité.

A 1 La ZAC de Satory Ouest est en préparation. Comment comptez-vous associer les citoyens à la conception et à la finalisation des projets successifs pour les divers sous-quartiers de cette ZAC, qui vont s'étaler sur 15 ans au moins ?

Les Maires et Conseils de quartier que nous proposons seront un moyen privilégié pour associer les habitants de Satory et plus généralement de Versailles. Un projet de co-conception avec les citoyens et de suivi participatif sera mis en place.

A 2 Le patrimoine architectural de Versailles est en partie protégé par le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur). Comptez-vous mettre en place les dispositions de protection pour éviter les dérives de densification dans les quartiers hors PSMV ?

Ceci passera par les conseils de quartiers.

A 3 Le **projet du quartier PION**. Comment comptez-vous maîtriser la délégation déjà engagée avec un promoteur pour mener à bien le projet ?

Nous sommes conscients qu'il faut dépolluer le terrain. Nous allons faire 30% de logements sociaux. Une personne de la mairie sera nommée pour suivre le dossier accompagné d'une personne de chaque quartier de Versailles.

Comment les opérations seront-elles coordonnées avec la commune de Saint-Cyr mitoyenne ?

À travers Versailles Grand Parc et l'intercommunalité.

Quelle date prévoyez-vous pour l'enquête publique initialement prévue début 2019 ? L'enquête publique sera mise en place.

A 4 Quelles dispositions pensez-vous prendre pour poursuivre l'amélioration de la circulation et stationnements des vélos, motos et trottinettes ?

Nous veillerons à la continuité du plan vélos. Un grand parking sera mis à l'étude aux Matelots (pour le Château). Nous augmenterons le nombre de stationnements motos/vélos/trottinettes sur les places de stationnements voiture afin de rendre plus

agréables à utiliser ces modes plus doux pour l'environnement.

A 5 Comment envisagez-vous de faire respecter l'arrêté municipal concernant le **transit des** camions dans Versailles ?

Cette interdiction sera remise à l'ordre du jour pour trouver une solution qui convienne à tout le monde. Nous ferons une étude pour mesurer le nombre de camions.

A 6 Comment comptez-vous développer la **vidéo-surveillance** (nombre de caméras, lieux/quartiers et échéancier) ? Envisagez-vous de publier des bilans périodiques sur les résultats obtenus ?

NON, nous ne développerons pas plus la vidéo-surveillance. OUI nous ferons un bilan de l'existant et le publierons.

A7 Quelles dispositions comptez-vous prendre pour encourager **l'électro-mobilité et la réduction de la pollution de l'air**. Pensez-vous développer les stations de recharges électriques publiques ? Le passage des véhicules municipaux à l'électrique ou à l'hydrogène sera-t-il poursuivi ?

Nous ajouterons des bornes de recharge publiques et travaillerons à poursuivre le passage des véhicules municipaux à l'électrique et à l'hydrogène. Nous favoriserons l'emploi de l'énergie solaire. Nous diversifierons l'offre de bornes de recharges électriques (lentes, rapides) et l'adapterons au taux de rotation souhaité des voitures sur les parkings (courtes, longue durée).

A 8 Avez-vous des projets d'aménagement de **parkings payants** de véhicules dans les rues ou en sous-sol ? Avec quels types de concertation ?

Non mais nous demandons la première heure gratuite et développerons des zones de covoiturage.

A 9 Envisagez-vous des aires de covoiturage en coordination avec les communes voisines?

Nous étudierons les meilleurs moyens de faciliter le covoiturage avec les communes voisines.

A10 Comptez-vous mettre à profit les **Jeux olympiques de 2024** pour développer certains équipements. Si oui, lesquels ?

Nous étudierons et mettrons en place un service de navettes électriques centre-ville / bout du canal. Ces navettes seront ensuite utilisées pour Pion et Satory.

A 11 Pensez-vous que la Mairie peut et doit participer au débat sur le nécessaire remise en état de ce patrimoine en voie de dégradation que représente le **Potager du Roi.** Si oui, comment ?

Nous proposerons un partenariat pour de la restauration dans des écoles. Cela pourra être sous forme d'activités de restauration éducative (éducation aux gouts et saveurs) si la production du potager du roi n'est pas suffisante.

A 12 Comptez-vous améliorer la **logistique du dernier kilomètre** qui perturbe la circulation aux heures de pointe ? Si oui, comment ?

Nous nous inscrirons dans une « démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine » (cf. ADEME). Les objectifs seront notamment de déterminer les mesures à prendre pour améliorer l'utilisation des zones de livraison (un audit des rues pour les points noirs sera fait et nous construirons les solutions avec les conseils de quartier, par exemple pour des places de parking transformées à certaines heures seulement en zones de livraison). Pour diminuer les déplacements à l'échelle locale, nous étudierons aussi les possibilités de fédérer les acteurs de la livraison de colis sur des espaces logistiques urbains (sortes de points relais professionnels, financés par eux) associés à des services de livraison optimisés et avec des véhicules propres et silencieux à partir de ces points. Nous nous appuierons sur les résultats de l'expérimentation Distripolis pour envisager de nouvelles solutions.

B - Économie

B 1 Quelles mesures proposez-vous pour maintenir l'activité commerciale intra-muros?

Nous proposons la 1ère heure de parking souterrain gratuite. Nous souhaitons aussi soutenir les actions des commerçants eux-mêmes.

Nous contribuerons par des actions de communication à favoriser le développement de la monnaie locale la Racine.

B 2 Comment comptez-vous mettre à profit **le flux de touristes dans la ville** en vue de retombées économiques ?

Nous engagerons une étude auprès des tours opérateurs, du château de Versailles et des grands lieux touristiques parisiens (musées, tour Eiffel, ...) pour mieux comprendre leur clientèle et pour concevoir une offre touristique à Versailles qui réponde à leurs besoins dans le respect de ce qui fait notre ville. Nous veillerons à ce que les acteurs économiques locaux (commerces et marchés, hôtellerie, restauration, musées, art et spectacles, antiquités, nos événements culturels) puissent se fédérer autour de quelques offres qui seront alors communiquées et distribuées via les tours opérateurs, le château de Versailles, les grands lieux parisiens, le réseau des offices de tourisme nationaux et les réseaux sociaux.

B 3 Quelles synergies culturelles comptez-vous développer avec les diverses et nombreuses manifestations du Château de Versailles

Nous souhaitons développer des manifestations complémentaires à celles du château. Voir s'il est souhaitable de créer plus de synergies entre le mois Molière et le Château de Versailles. Accueillir en costume d'époque les visiteurs.

B 4 Comptez-vous publier le bilan annuel des divers types d'**emplois présents** sur la commune et leurs évolutions en relation avec les résultats obtenus par la **mission locale pour l'emploi** ?

OUI en toute transparence et pour faciliter l'emploi.

B 5 Envisagez-vous sous bref délai l'élaboration d'un Plan de déplacement des salariés des entreprises et des établissements publics (PDIE) installés à Versailles ?

Nous collaborerons avec Versailles Grand Parc qui travaille sur un Plan de déplacement des salariés. En effet, ce plan doit être étudié sur plusieurs communes car les déplacements des salariés ne s'arrêtent pas aux limites de Versailles.

C - Solidarités

C1 L'accueil des **très jeunes enfants** est-il satisfaisant ? **Sinon**, que proposez-vous pour l'améliorer ? Quelles statistiques publierez-vous sur les listes d'attente des parents ?

Nous serons attentifs à faciliter l'accueil régulier des très jeunes enfants en crèche, en garderie et l'accueil ponctuel. Les informations sur les places disponibles en crèche ainsi que sur toutes les solutions de garde seront accessibles, quartier par quartier, sur un site dédié.

Nous rencontrerons régulièrement les assistantes maternelles agrées et les auxiliaires parentales afin de proposer des actions d'amélioration de leur travail.

Nous serons soucieux de redonner aux enfants une place dans l'espace public. Certains quartiers, en particulier celui Notre Dame, manquent d'espace verts et d'espace de jeux.

C 2 L'accueil des 10 500 **étudiants** présents à Versailles est-il satisfaisant ? Que proposezvous pour accroître les possibilités d'accueil et les animations dans la ville pour mieux fixer un public jeune et exigeant ?

Favoriser le rapprochement intergénérationnel entre les étudiants et une population plus âgée (colocation, visite, échange de services).

Favoriser la communication avec les pôles universitaires et les associations d'étudiants. Pour les collégiens et les lycéens, des tarifs préférentiels pour les plus démunis seront proposés pour les activités culturelles et sportives.

C 3 Les capacités **d'aides à domicile** et les capacités d'accueil des **personnes âgées** sont-elles satisfaisantes sur la commune ? Quelles dispositions nouvelles envisagez-vous en relation avec le vieillissement de la population ?

Nous lancerons dès le début de notre mandat une étude visant à la création d'un nouvel Ehpad municipal. Cet établissement sera ouvert, culturel et intergénérationnel. Nous développerons des interactions avec des établissements scolaires et les associations volontaires.

C 4 Comment comptez-vous rendre plus transparente la **gestion des logements sociaux** compte tenu de la multitude des organismes HLM présents sur la commune ?

Pour rendre plus transparente la gestion des logements, une carte géolocalisée des gestionnaires des logements sociaux sera créée.

C 5 Quelle sera votre politique de création de logements sociaux ? Comptez-vous poursuivre la **politique de mixité sociale** en évitant les concentrations de logements sociaux ?

Nous demanderons que, dans chaque programme immobilier, 30% des logements soient des logements sociaux afin de rattraper notre retard et de permettre une

meilleure mixité sociale.

Centres de santé polyvalents : quels supports comptez-vous apporter en complément des premières réalisations déjà ouvertes sur la commune ?

Nous souhaitons la création d'un centre de santé polyvalent afin de permettre aux habitants d'accéder à des professionnels de santé. Ce centre permettra de décharger les services des urgences des hôpitaux et les médecins traitants tout en assurant des bonnes conditions de travail aux praticiens de santé.

D - Éducation et culture

D 1 Quelles dispositions comptez-vous prendre en matière de gestion des cantines scolaires ?

Nous allons étudier la possibilité d'un retour à d'une cuisine centrale. Elle fournira les repas aux écoles, accueils périscolaires et ehpads municipaux. Nous conditionnerons les contrats des prestataires dans l'alimentation en exigeant des produits bios. Deux repas végétariens par semaine seront proposés ainsi qu'une alternative végétarienne quotidienne dans les cantines gérées par la mairie. On veillera à ce que, la part de protéines des repas végétariens soit majoritairement constituée de protéines végétales et non de fromage et d'œufs.

D2 Pensez-vous développer l'offre actuelle de **spectacles** ? Si oui, dans que sens ?

Nous développerons une démarche participative de co-construction de spectacles avec les acteurs locaux, les habitants et aussi les entreprises.

D 3 Comment envisagez-vous d'améliorer le **fonctionnement des maisons de quartiers** ? Liens et communications avec les habitants, sites internet,

Les maisons de quartier sont au cœur de la vie du quartier. C'est une instance participative.

La création d'un guichet administratif de proximité pourrait permettre aux habitants d'effectuer certaines démarches administratives dans sa maison de quartier une fois par mois par exemple.

E - Environnement et transition écologique

E 1 Quelles mesures comptez-vous prendre pour réduire la facture **énergétique** de la commune ? Quels bilans comptez-vous publier ?

Poursuivre la sensibilisation des employés aux économies d'énergie. Mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux.

Agir contre la pollution lumineuse afin d'aboutir à une trame noire, en développant les lampadaires de trottoir à détection de présence, en diminuant la lumière projetée vers le ciel et en faisant davantage respecter la réglementation sur l'éclairage publicitaire et informatif.

E 2 Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour remédier, faire connaître et suivre les évolutions des **pollutions de l'air et les niveaux de bruits** dans la ville ?

Mesurer la pollution (air et bruit) dans chaque quartier pour informer les Versaillais.

Informer les habitants sur les actions individuelles et collectives à prendre pour diminuer ces taux de pollution afin que les actions soient acceptées et promues par les Versaillais. Diminuer la vitesse a 30km/h en ville.

Étudier la pertinence d'écrans acoustiques le long de l'A86.

Étudier la modification des revêtements routiers.

La ville de Versailles a émis un avis réservé sur le projet des **tours réfrigérantes du Château**. Que comptez-vous faire en la matière ?

Exiger un suivi transparent du fonctionnement et de la maintenance des équipements, un contrôle régulier des effluents par un organisme indépendant et un comité de suivi avec représentant de la ville et des riverains tirés au sort.

F - Information démocratie et participation

Comment et par quels moyens comptez-vous veiller au bon fonctionnement des Conseils de quartier et, lorsque c'est nécessaire, l'améliorer ?

Nous mettrons en place dès septembre 2020 l'Élection des Maires de Quartier, pour une durée de trois ans. Toute citoyenne ou Citoyen d'un quartier pourra se présenter aux suffrages des électeurs de son quartier. Réunis par le Maire de la Ville dans un conseil des Maires, les Maires de Quartier porteront les adaptations et transitions écologiques de chaque quartier et seront présents à chaque conseil municipal. Ils seront dotés d'un budget personnalisé pour animer les consultations et les réunions de leur citoyens.

Nous instituerons des Conseils Urbains incluant nos adolescents de 15 à 18 ans, des habitants du quartier tirés au sort et des représentants des associations.

Nos Maires de quartier porteront au conseil municipal et défendront les projets écoresponsables et porteurs d'avenir pour chacun des quartiers. Les subventions aux associations seront revues, sous l'égide des conseils de quartier.

F2 Envisagez-vous de mettre en place un dispositif de budgets participatifs, moyen d'intéresser les citoyens aux mécanismes de choix d'investissements dans la ville ou dans leur quartier ? Si oui, lequel ?

Un projet collectif de plus de 500 habitants d'un quartier pourra donner lieu à referendum dans ce quartier, après consultation du conseil de quartier, il sera organisé par le Maire du quartier et pourra être élargi à toute la ville par le conseil municipal. Le même quorum de 500 habitants pourra lieu à des droits d'initiative et de contre-projet.

F3 Comment pensez-vous porter à la connaissance des citoyens avant leur mise en œuvre, les calendriers et les préparatifs des **projets communaux d'investissement** ? Par quels moyens pourront-ils s'exprimer sur des projets encore modifiables ?

Le journal de la ville présentera toutes les consultations publiques en cours pour que chaque citoyen puisse apporter sa contribution. Les citoyens ont le droit à la parole. Les conseils de quartier pourront recueillir leurs avis.

G - Autres projets ?

Existe-t-il des thèmes ou projets autres que ceux abordés ci-dessus, que vous avez l'intention d'aborder et de développer ? Si oui, veuillez en préciser la nature, les actions à mettre en œuvre et les échéanciers.

1) Créer le prix SOLEIL, un prix de l'Innovation pour la jeunesse Versaillaise.

En mars et Octobre de chaque année, un jury Citoyen décernera 3 prix avec une dotation respective de 20.000 €, 25.000 € et 50.000 € à une équipe Versaillaise porteuse d'un projet novateur, quel que soit le domaine de l'innovation, mais respectant les valeurs de l'écologie.

Ces dotations permettront aux équipes gagnantes de lancer leur entreprise dans Versailles.

Encourager l'installation de panneaux solaires sur les équipements municipaux et les toits des particuliers dans le respect des règles de protection patrimoine architectural versaillais.

- 2) Mettre en place deux repas végétariens par semaine ainsi qu'une alternative quotidienne végétarienne dans les cantines gérées par la mairie et veiller à ce que la part de protéines des repas végétariens soit majoritairement constituée de protéines végétales et non de fromage et d'œufs.
- 3) Conserver et élargir les zones dédiées aux potagers familiaux qui sont sources de bien vivre ensemble, de biodiversité et garantissent une alimentation de proximité et faiblement carbonée
- 4) Créer progressivement de zones piétonnes en 10 ans.
- 5) Diminuer le coût énergétique des logements privés en utilisant la puissance calorifique des calculateurs.

Une subvention sera accordée aux plus démunis pour celles et ceux qui équipent leur logement d'un radiateur numérique

- 6) Nous lancerons dès le début de notre mandat des études visant à la création d'un nouvel Ehpad municipal, en réaction à l'augmentation du nombre des aînés et des tarifs du marché. Ce lieu sera ouvert, culturel et intergénérationnel.
- 7) Nous souhaitons aussi des **espaces de solidarité et de partage pour renforcer le lien social entre les Versaillais et dynamiser des animations collectives** comme des locaux de réparation, fablab, ressourcerie, cuisine partagée anti-gaspillage sans oublier des espaces ludosportifs pour tous, ainsi que des frigos solidaires, des boîtes à dons et plus de bibliothèques partagées. Ces lieux devront aussi favoriser la coopération entre les associations.
- 8) Installation des espaces de compostage par quartier avec une consultation préalable au conseil de quartier. Le compost pourra être utilisé par les habitants ou les jardiniers de la ville. Une alternative pour les immeubles d'habitation sans jardin serait de développer le ramassage du compost pour son utilisation par la Ville. Les nouveaux bâtiments devront prévoir un espace de compostage.
- 9) Installer des points d'eau potable publics. Celle-ci étant un de nos biens communs, nous devons en faciliter l'accès dans chaque quartier de la ville car cela stimule ainsi la consommation d'une boisson non sucrée et réduit le besoin d'achats de bouteilles en plastique.

- 10) Installer des toilettes publiques, pour des raisons hygiéniques et sanitaires. Nous organiserons une concertation via les conseils de quartier pour déterminer leur nombre et leurs emplacements
- 11) Installer des cendriers de rue à certains lampadaires pour éviter la pollution des mégots, tout en rappelant le danger du tabagisme pour la santé
- 12) Impulser l'installation de points de recharge de dépannage pour téléphone portable par dynamo comme déjà fait par exemple à Castres, Marseille, Bordeaux, et ce dans les lieux publics et les parcours sportifs. Cela contribuera à la prise de conscience de la nécessité de réduire notre consommation énergétique.
- 13) Déployer une campagne de communication sur l'importance de porter une carte « Animaux domestiques ». Proposer aux propriétaires d'animaux d'avoir dans leur portefeuille à côté de la carte vitale une carte « J'ai un animal chez moi ». En cas d'accident, les secours sont ainsi informés de la présence de l'animal et ils peuvent contacter un proche de la victime ou la SPA.
- 14) Rendre la culture plus accessible pour les jeunes Versaillais, en créant un tarif préférentiel pour les 15 à 18 ans, valable pour les cinémas à Versailles, le théâtre Montansier et les salles de spectacle.
